

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 28 avril 2006  
(convocation du 14 avril 2006)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Avril Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BRANA Pierre à M. DOUGADOS Daniel  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard (jusqu'à 10 h 30)  
M. GELLE Thierry à M. REBIERE André  
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques  
M. VALADE Jacques à M. MARTIN Hugues  
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel  
M. BANNEL Jean-Didier à M. BELLOC Alain  
M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert (jusqu'à 10 h 30)  
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DARCHE Michelle  
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert  
M. CARTI Michel à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. CASTEX Régis à M. CAZABONNE Alain  
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max  
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. CARTRON Françoise

M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude  
M. DUTIL Silvère à Mme. DUMONT Dominique  
M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
M. HERITIE Michel à M. HOUBERT Henri  
Mme. KEISER Anne-Marie à M. JOUVE Serge  
Mme. LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel  
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre  
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. MILLET Thierry  
M. NEUVILLE Michel à M. LOTHaire Pierre  
Mme. PARCELIER Muriel à M. MERCHERZ Jean  
M. QUANCARD Joël à M. SIMON Patrick  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques  
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Construction du tramway 2ème phase - Mesures de protection du réseau de transport de gaz haute pression - Convention avec Total Infrastructures Gaz France - Autorisation**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'exploitation d'un tramway à traction électrique alimenté par un courant continu de 750 volts peut engendrer des courants vagabonds susceptibles de dégrader certains ouvrages enterrés et notamment le réseau de gaz haute pression appartenant à Total Infrastructures Gaz France (TIGF).

La réglementation en vigueur relative à la sécurité des ouvrages de transport de gaz combustible par canalisation fait obligation de prendre toutes les dispositions particulières nécessaires en vue d'éviter les détériorations qui pourraient être provoquées par l'exploitation d'un ouvrage tel le tramway.

Les travaux de protection des ouvrages sont réalisés avant la mise en service du tramway et plus particulièrement lors de la réalisation des infrastructures et de l'aménagement des Sous Stations de Redressement (SSR). La vocation première de ces dernières est de transformer le courant alternatif 15 000 volts en courant continu 750 volts, utilisé par le tramway mais, équipées d'armoires de drainage, elles permettent également de drainer les courants vagabonds.

A l'instar de ce qui a été mis en place lors de la 1<sup>e</sup> phase, il vous est proposé un projet de convention à signer avec TIGF précisant les conditions techniques et financières de réalisation des mesures de protection du réseau de gaz haute pression, à mettre en place préalablement à la mise en service du tramway.

Le montant des travaux à la charge de la Communauté Urbaine s'élève à 39 180 euros hors taxes.

La convention prendra fin un an après la mise en service de la dernière extension réalisée dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> phase du tramway.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée à intervenir avec TIGF pour la réalisation des travaux de protection du réseau de gaz haute pression dont le financement sera assuré par les crédits ouverts à cet effet au budget annexe transports – Chapitre 23 – compte 23800042 – programme TW20C – CRB H340.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 avril 2006,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
16 MAI 2006**

M. ALAIN CAZABONNE

